



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SECRETARIAT GENERAL  
DU COMITE INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

SG-CIPD/ MP

Paris, le 24 août 2015

**Comité de pilotage Equipe mobile d'intervention**

Réunion du 15 juillet 2015  
Relevé de conclusions

Participants au groupe : cf. pièce jointe

**Introduction**

Il est convenu que pour les prochaines transmissions de tableau de suivi, le CPDSI procède à une anonymisation des données.

**I- Examen du tableau de suivi des saisines des Préfectures**

Le CPDSI présente les 42 situations de saisines de 16 préfectures à ce stade (cf. tableau remis en séance aux participants).

**II- Examen du tableau de suivi des désembrigadements**

Le CPDSI présente les 15 situations de désembrigadement dont il a assuré la prise en charge (cf. tableau remis en séance aux participants).

**III- Examen du tableau des personnes qui ont contacté le CPDSI mais non suivi qui requièrent un signalement à la Préfecture**

Le CPDSI fait état de situations qui lui ont été directement signalées mais qui ne font pas l'objet à ce stade d'une prise en charge par la préfecture concernée. Afin que le CPDSI puisse assurer un suivi de ces personnes, il conviendrait que la préfecture saisisse l'équipe mobile d'intervention selon les modalités fixées par l'instruction du 20 mai dernier du Directeur de cabinet du Ministre de l'intérieur.

Le SG-CIPD sollicitera les préfectures concernées sur ces situations afin qu'une prise en charge effective soit assurée.

**IV- Dossiers judiciaires**

Comme convenu lors du précédent comité de pilotage et à la demande du cabinet de la Ministre de la justice, le CPDSI a transmis les dossiers judiciaires pour lesquels il a été saisi.

## V- Questions diverses

Le CPDSI signale les difficultés de trésorerie qu'il rencontre compte tenu du retard du versement des crédits de l'Acisé. Il est convenu que le CPDSI transmettra son rapport intermédiaire à la fin du mois de juillet prochain afin de permettre, au vu du service fait, le paiement du deuxième acompte.

Par ailleurs, le CPDSI sollicite de nouveau la mise à disposition d'une salle sécurisée à Paris afin d'assurer les séances de désenbrigadement, les séminaires d'échange avec les familles et les groupes de parole des jeunes désenbrigadés.

Pierre N'GAHANE

